



## **Ti-Sourire en Haïti ASBL**

Association Sans But Lucratif  
70, rue du Docteur Elie Lambotte  
1030 Bruxelles, Belgique

### **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au 60A, Rue Jean Paquet le 25 mai 2019 à 11h00**

Le président chargé de présider la séance est Claudio GUTHMANN.  
La secrétaire chargée de la rédaction du procès-verbal est Magali HORBERT.

#### **Présents :**

- M. Gino Cintolesi
- Mme Monique Munting
- Mme Karina Champney
- M. Edward Olszyna-Marzys
- Mme Danielle Olszyna-Marzys
- Mme Magali Horbert
- M. Claudio Guthmann

#### **Membres excusés**

- M. Armando Astudillo
- Mme Nathalie Cantero
- Mme Karina Champney
- M. Benoit Cliquet
- Mme Francine Cochet
- Mme Anna Economides
- Mme Herminia Gonzalez
- M. Jérôme Guillot
- Mme Isabel Lopez
- Mme Dimitra Loukou
- Mme Nina Paaskesen
- M. Xose-Maria Sainz
- M. Ralf Schubert
- M. Iñaki Zabala
- Mme Carolien Zandbergen

Après un mot de bienvenue aux membres et invités présents, et après avoir constaté qu'un quorum de vote n'était pas nécessaire dans le cadre de cette assemblée générale, Claudio GUTHMANN, dans sa fonction de président, ouvre la séance à 11h30.

## **Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire**

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'AG et mot de Bienvenue
2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2018
3. Compte-rendu du voyage de Claudio en Haïti - situation de l'école BERACA aujourd'hui
4. Présentation et approbation des comptes et bilan de l'exercice 2018
5. Présentation du budget 2019
6. Présentation des activités et projets 2019
7. Divers

## **Résolutions**

### **1. Ouverture de l'AG & Mot de Bienvenue**

Claudio accueille les membres et participants présents, et introduit l'assemblée générale. Il rappelle que l'asbl a la chance de compter sur le soutien d'un nombre important de donateurs. Le nombre de donateurs réguliers est resté stable sur l'année, comptant environ 120, dont 23 sont membres officiels de l'asbl. Dans le fonctionnement de l'asbl, aucune distinction n'est faite entre les membres inscrits et les donateurs : les donateurs sont invités à participer à l'AG et aux activités de l'asbl et à partager leurs avis et propositions.

### **2. Approbation du PV de l'AG ordinaire de 2018**

Magali lit l'ordre du jour et soumet le PV de l'AG ordinaire de 2018 à l'approbation des présents. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

### **3. Compte-rendu du voyage de Claudio en Haïti - situation de l'école BERACA aujourd'hui**

Claudio a dû repousser son voyage, initialement prévu pour le mois de février de cette année, à cause de l'instabilité politique et des manifestations à travers le pays. Finalement il a pu s'y rendre début mai.

Comme tous les ans, il passe plusieurs jours à l'école pour faire le bilan de la situation, des projets à venir et pour renouer les liens avec la direction, les professeurs et les enfants.

La cantine continue à fonctionner très bien : les cuisinières (toutes des mères d'enfants scolarisés) sont sur place de 6h30 à 14h tous les jours. Leur salaire, payé avec les fonds envoyés par l'asbl, s'élève pour le moment à 25eur; Claudio a promis d'essayer de l'augmenter pour l'année scolaire à venir. Claudio note la bonne qualité de la nourriture (Claudio l'a aussi mangé !)

Une nouveauté cette année : Claudio a réussi à convaincre l'école d'acheter du riz local (+- 50% plus cher), au lieu du riz américain, permettant ainsi de soutenir la production locale un tant soit peu

2ieme acquis : à partir de maintenant, les enseignants et cuisinières signeront un reçu pour le paiement de salaires. L'idée est d'avoir un meilleur contrôle et une plus grande transparence de l'utilisations des fonds que nous envoyons à l'école, mais également d'aider la direction de l'école à établir une meilleure gestion de son budget.

Un problème fondamental observé est le niveau des enseignants qui est mauvais. En général, la question pédagogique est absente dans les écoles, ce qui est un problème généralisé en Haïti (A noter: on peut être enseignant primaire en ayant juste terminé l'école secondaire).

L'enseignement se fait obligatoirement en français, même si la plupart des enfants ne parlent pas (ou mal) français.

A l'école Beraca, il y a un enseignant normalien et le turnover des professeurs est important. Le matériel pédagogique envoyé n'est pas vraiment utilisé correctement. Afin de tenter d'améliorer le niveau des professeurs, Claudio propose que chaque nouveau professeur doit être normalien ; pour attirer des meilleurs profs, on pourrait augmenter les salaires.

La question ouverte est : comment devrions-nous nous positionner par rapport à la qualité de l'enseignement à l'école et au projet pédagogique ? (par ex. langue d'enseignement, programme, etc.) Est-ce que cela rentre dans le cadre de notre projet d'asbl ? Disposons-nous des connaissances nécessaires pour pouvoir agir là-dessus ?

La conclusion générale du voyage de Claudio est très positif. Le suivi administratif est déjà beaucoup mieux structuré, les rapports se font mensuellement avec des reçus pour les achats, des fiches de salaires signées par les enseignants et cuisinières, etc. à l'appui. Il y a encore un travail à faire sur la gestion financière et la transparence du budget.

La question autour de la réserve accumulée (en ce moment à peu près 20,000.00 eur) est épineuse : l'école garde cette réserve jalousement « en cas d'urgence » et ne veut pas l'utiliser pour des paiements structurels (comme des réparations aux bâtiments, par ex.). Un problème observé par Claudio est la dégradation des infrastructures (même récentes, comme les toboggans) – il n'y pas eu d'investissement pour rénover ce qu'il y a (portes cassées, cloisons dégradées, etc.). Claudio a demandé que cette réserve soit utilisée en priorité cette année pour réparer les infrastructures

Le projet d'été que l'école demande pour cette année est la construction d'un labo informatique avec une salle sécurisée, pour pouvoir garder les ordinateurs qui sont déjà sur place.

Visite annuelle de la clinique mobile : Claudio a revu l'équipe, ils repasseront cette année (voir la lettre de Claudio pour plus de détails). Le coût de cette opération en 2018 s'élevait à environ 2,000 US\$. L'idée serait de faire cette opération deux fois par an, en version plus « light » et lié à des cours d'hygiène et de sensibilisation pour les enfants et les parents.

Conclusion : le développement de l'école est plutôt positif, mais il reste un travail à faire sur la transparence et la gestion financière. L'ouverture du compte au nom de l'école devrait se faire au plus vite.

Au-delà de sa visite auprès de l'école, Claudio a fait une autre rencontre très intéressante, avec une dame française de l'organisation « Cadre Liaison Inter-Organisation » (CLIO). Ce premier contact a été très positif et pourrait être positif pour développer l'aspect pédagogique de Beraca, ainsi que pour identifier une autre école rurale pour dupliquer les actions de l'asblTi Sourire. Claudio a été emmené à visiter une autre école dans un endroit plus rural, mais il n'a pas été convaincu.

#### **4. Présentation et approbation des comptes et bilan de l'exercice 2018**

Les comptes et bilan de l'exercice 2018 ayant été envoyé aux participants avant l'AG, et en absence de questions, Claudio les soumet pour approbation. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### **5. Présentation des comptes provisoires pour l'exercice 2019**

Après vérifications des comptes pour l'exercice 2019 et quelques légères modifications, les comptes provisoires pour 2019 sont approuvés.

#### **6. Présentation des activités et projets 2019**

Pour les projets d'aide à l'école, il est décidé que l'asbl suivra les conseils de Claudio – il s'agira dans un premier temps de renforcer l'infrastructure existante et de financer la construction du laboratoire informatique afin de protéger les ordinateurs sur place.

Nous continuerons également à chercher une deuxième école à soutenir en Haïti.

Magali soulève le point de la gestion administrative de l'asbl en Belgique. Il serait peut être envisageable de demander l'aide d'un comptable spécialisé en la gestion des asbl pour aider à la gestion administrative. L'exonération fiscale pour les donateurs ainsi que la gestion normale des finances de l'asbl est en passe de devenir une charge de travail trop lourde. Les participants sont d'accord et il est décidé de chercher une personne spécialisée pour ce travail.

#### **7. Divers**

Le changement des membres du Conseil d'administration est approuvé. Le CA sera constitué des personnes suivantes : Claudio Guthmann (président), Magali Horbert (administratrice), Edward Marzys, Marie-Pierre Deramaux, Gino Cintolesi. Il est décidé que le CA se réunira régulièrement, afin de guider les activités de l'asbl de manière structurée.

Le changement d'adresse du siège social est soulevé, mais il est décidé d'attendre jusqu'à l'année prochaine pour le rendre effectif.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13h25.

La secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine assemblée générale pour être approuvé lors de celle-ci.

---

**Claudio GUTHMANN**  
**Président**

---

**Magali Horbert**  
**Secrétaire**